2ème Rallye du FENOUILLEDES LPRS 15, 16 et 17 novembre 2019

Date de Réception	N° Ordre	Paiement	Groupe	Classe	N° Course	Administratif	Techniques

	CONCURRENT / *ENTRANT*	***PILOTE /*** *1st DRIVER*	***COPILOTE /*** *CO-DRIVER*	***VOITURE /*** *Details of the car*
Nom *Surname*				**Marque** *Mark*
Prénom *First (given) name*				**Modèle** *Registration N°*
Si priorité FIA/ASN à préciser *If priority FIA/ASN to be specified*				**Type :** *Model :*
Adresse postale *Postal address*				**Cylindrée (cm3)** *Cubic capacity (cc)*
Date -Lieu de Naissance *Date and place of birth*				**Année de fabrication** *Year of manufacture*
Téléphone fixe *Telephone N°*				
Téléphone Portable *Mobile Tel. N°*				**Fiche Homologation N° :** *Homologation N° :*
Adresse Courriel *E-mail adress*	**@**	**@**	**@**	

N° Licence / Code ASA *Licence N° / ASA N°*				
ASN d'appartenance *Issuing ASN*				**Je choisi de m'engager en Moyenne :**
Nationalité *Nationality (as passport)*				*Moyenne Haute**
Permis de Conduire n° *Driving licence N°*				
Délivré le *Issued (date)*				*Moyenne Intermédiaire**
Délivré à (ville et pays) *Issued (City & Country)*				*Moyenne basse**

Déclaration de décharge de responsabilité / *Declaration of indemnity :*

J'accepte sans réserve les termes du règlement du Rallye du FENOUILLÈDES notamment les dispositions relatives aux assurances dont j'ai compris la description ainsi que la portée des garanties. J'ai bien noté qu'il m'appartient de souscrire toute assurance individuelle complémentaire que je jugerai utile concernant ma personne et mes biens. Je dégage l'organisation du Rallye du Fenouillèdes, ses représentants et personnels de toutes responsabilité pour tous dommages corporels, matériels ou autres pouvant survenir à ma personne et/ou mes biens et qui ne seraient pas indemnisés par les assurances souscrites par l'organisateur à l'occasion du Rallye du Fenouillèdes.

2ème Rallye du FENOUILLEDES LPRS 15, 16 et 17 novembre 2019

I accept without reserve the terms of the Rally Fenouillèdes and in particular its insurance provisions and scope of coverage. I understand that I should take out any additional insurance that I consider appropriate covering my own personal injuries and property damage. I hereby agree to indemnity and hold harmlessthe Rally Fenouillèdes organisation,its representatives and staff for any liability in respect of personal injury, property and damage suffered by me, and which would not be covered by insurance taken out by the Rally Fenouillèdes organisation.

Reconnaissance et accord / *Acknowledgement and agreement*

Par ma signature, je déclare que toutes les informations contenues sur ce bulletin d'engagement sont correctes. En outre, je reconnais et approuve intégralement les termes et conditions de la décharge ci-dessus et j'accepte tous les termes et conditions liés à ma participation à cette épreuve.

By my signature, I declare that all the information contained on the entry for mis correct and that I acknowledge and agree in full to the terms and the conditions of the above indemnity and that I accept all the termes and conditions relating to my participation in this event.

Ci joint le montant des droits d'engagement de 390€ + 30€ (420€) à l'ordre de TEAM CARS, chez RAYON d'OR chemin de Régleilles 66130 ILLE sur TÊT

Entry fee 390€ + 30€ (420€). Payment to be send to : TEAM CARS, chez RAYON d'OR, chemin de Régleilles 66130 ILLE sur TÊT

Timbre ASN* **ASN STAMP***	**Signature du Concurrent** *Signature of Entrant*	**Signature du Pilote** *Signature of 1st Driver*	**Signature du Copilote** *Signature of co-driver*

- *Ou une lettre de l'ASN du Concurrent autorisant et approuvant l'engagement
- *or letter from the Entrant's ASN authorizing and approving the entry

---

Fiche SPEAKER

PALMARES

N° de Course *Car number*

……

……

……

……

Voiture pilotée :…… Sponsors / Partenaires : ……

INFORMATIONS IMPORTANTES

GEOLOCALISATION : prévoir un chèque (pas d'espèces) de 300€ de caution, non encaissé, à l'ordre de VDS RACING lors des vérifications administratives en échange du système de géolocalisation.

FONCTIONNEMENT du PARC d'ASSISTANCE

Le Parc d'Assistance ne sera accessible **qu'à partir de 09h00** le samedi matin 18 novembre. Toute infraction à cet horaire sera verbalisée par les Autorités de Police et transmis au Collège des Commissaires Sportifs.

- Une place numérotée vous est attribuée, merci de respecter cette attribution.
- Afin de faciliter et fluidifier la circulation, un seul véhicule d'assistance par concurrent est autorisé dans le parc. Tout véhicule contrôlé sans le laisser-passer « ASSISTANCE » se verra infliger une pénalité pour « accès non autorisé » de 100€ (cent euros) payable solidairement par le propriétaire du véhicule et/ou le concurrent concerné. En cas de non-paiement une sanction sera demandée auprès du Collège des Commissaires Sportifs.
  Ne pas faire passer de câbles électrique sur les voies de circulation.
- Rappel de la règlementation FFSA. **Article 4.3.2.3.**
  Dans chaque parc d'assistance il est demandé aux concurrents :
  - De tenir à proximité immédiate et de manière visible de l'emplacement de chaque voiture de course, un extincteur pour foyers A, B et C d'une capacité minimale de 5kg, ayant fait l'objet d'un contrôle depuis moins de 2 ans.
  - D'utiliser des contenants à hydrocarbures conformes aux normes hydrocarbures.
  - De disposer sous chaque voiture de course une bâche étanche (3m X 5m mini) et résistante aux hydrocarbures d'une surface au moins égale à celle de la voiture.
  - **De disposer sous la partie mécanique de chaque véhicule d'assistance une bâche de protection étanche et résistante aux hydrocarbure**.
  - De prendre en charge l'enlèvement de leurs déchets au plus tard lorsqu'ils quittent le parc d'assistance.
  - En outre, il est précisé que le piquetage est interdit.

Une pénalité de 200€ (deux cents euros) sera appliquée pour chaque infraction constatée.
Le montant de la pénalité sera conservé par l'organisateur.

§§§§§§§§§§§§§§